



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 FEVRIER 2018**

Convoqué le vendredi 16 février 2018

**COMMUNE DE GARDANNE**

Président de séance : Monsieur le Maire  
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony PONTET

**MOTION RELATIVE A LA CENTRALE A CHARBON UNIPER**

**OBJET :**

MEI Roger  
PRIMO Yveline  
LA PIANA Jean-Marc .....Procuration à compter de la question n° 15  
PONA Valérie  
BASTIDE Bernard  
NERINI Nathalie  
MENFI Joseph (dit Jeannot)  
ARNAL Jocelyne  
PORCEDO Guy .....Procuration à compter de la question n° 03  
MASINI Jocelyne  
PONTET Anthony  
LAFORGIA Christine  
JORDA Claude  
GUIDINI-SOUCHE Johanne.....Procuration jusqu'à question n° 07  
PARDO Bernard  
KADRI Zahia  
PARLANI René .....Procuration  
BARBE Françoise  
TOUAT Didier .....Procuration  
SEMENZIN Véronique .....Procuration jusqu'à la question n° 02  
BRONDINO Maurice  
GAMECHE Samia  
VIRZI Antoine .....Procuration  
BUSCA-VOLLAIRE Céline .....Procuration  
BAGNIS Alain  
MUSSO Alice  
SBODIO Claude  
GARELLA Jean-Brice .....Procuration à compter de la question n° 02  
MARTINEZ Karine .....Absente  
RIGAUD Hervé  
BIGGI-CONTI Marlène .....Procuration  
AMIC Bruno  
APOTHELOZ Brigitte  
BALDO Antonio .....Procuration  
LEPOITTEVIN Clément ..... Absent

Nombre total de conseillers : 35  
Présents à la séance : 25 jusqu'à la question n° 3 puis 24 jusqu'à la question n° 7  
puis 25 jusqu'à la question n° 14 puis 24  
Nombre de pouvoirs : 8 jusqu'à la question n° 3 puis 9 jusqu'à la question n° 7 puis 8 jusqu'à la  
question n° 14 puis 9  
Absent à la séance : 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Dans le cadre du plan climat, Nicolas Hulot, le Ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé en juillet dernier son intention de procéder à l'arrêt des centrales à charbon d'ici 2022. L'unité à charbon de la Centrale Uniper de Gardanne est concernée.

Une mission interministérielle était à Gardanne les 13 et 14 février dans le but de rencontrer l'ensemble des acteurs concernés (direction et syndicats) ainsi que les élus du territoire.

La Ville de Gardanne, qui a déjà souffert du traumatisme de la fermeture de la mine, apporte son soutien aux salariés d'UNIPER dont les emplois sont menacés. La fermeture de la mine en 2003 a en effet été un coup rude pour la ville. Aujourd'hui, si l'unité charbon d'UNIPER ferme, c'est 90 emplois qui sont menacés directement sur Gardanne. Si on compte les emplois induits (sous-traitance, fournisseurs...), il s'agit de 300/320 emplois qui sont menacés par la fermeture de cette unité à charbon. Et 500 à 600 emplois au niveau du département. La ville de Gardanne compte aujourd'hui déjà 1771 inscrits à Pôle Emploi (chiffre de janvier 2018).

Au lieu de fermer les centrales à charbon, la position de la Ville est de trouver des solutions pour développer de nouvelles formes de production d'énergie utilisant notamment les énergies renouvelables.

C'est ce qu'a déjà développé UNIPER à travers son unité biomasse en fonctionnement continu depuis le 31 janvier 2018.

Monsieur le Maire a proposé à la mission interministérielle la création d'un groupe de travail pour donner un avenir à nos centrales et à Gardanne en particulier. Sous la responsabilité de Nicolas Hulot, ce groupe de travail devrait :

- Donner du temps aux entreprises
- Réfléchir à l'avenir du charbon, notamment en développant un outil de recherche pour du charbon propre
- Insister sur le développement de la filière énergie bois et soutenir des solutions pérennes de production d'énergies renouvelables
- Protéger l'emploi et le travail des salariés

En parallèle, la métropole par la voix de son président a chargé Monsieur le Maire de mobiliser les différents acteurs institutionnels et politiques locaux, en les réunissant dans un groupe de travail. Déjà soutenu par la Région, et le Territoire du Pays d'Aix, la mission de ce groupe de travail serait :

- De démontrer l'engagement fort des instances politiques toutes confondues
- De s'unir pour la défense du territoire et du maintien de l'emploi local
- D'être force de propositions dans le choix de solutions alliant les questions de l'emploi et du développement de la transition énergétique et notamment d'étudier l'extension de la filière bois
- D'être un interlocuteur vis-à-vis du gouvernement

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la motion présentée. Il soutient l'engagement de la ville de Gardanne dans la défense des emplois de la centrale de Gardanne et dans sa démarche de développement durable et solidaire. Il adhère à sa volonté d'animer et de participer à des groupes de travail visant à trouver des solutions qui allient maintien de l'emploi et protection de l'environnement.

Le Maire de Gardanne,  
**Roger MEI**

**SIGNE**



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 01 MARS 2018

AFFICHÉE LE : 01 MARS 2018

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU :

01 MARS 2018